



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur Christian BRIX
77 rue Saint Hubert
57620 GOETZENBRUCK

Dossier suivi par : Antoine SCHWARTZ

Tél. : 03 87 28 30 87

Fax : 03 87 02 79 32

Mél : antoine.schwartz@moselle.gouv.fr

Réf. : AS/

**Objet : Dossier de déclaration concernant: Le projet de
création d'une rampe rustique sur le ruisseau du
« Krappenthal » au droit de la digue de l'étang Brix.**

Metz, le 13 novembre 2015

P. J. : 1 dossier

Récépissé de déclaration + fiche descriptive

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Le projet de création d'une rampe rustique sur le ruisseau du Krappenthal au droit de la digue de l'étang BRIX sur le ban communal de Mouterhouse.**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **09 novembre 2015**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2015-00306**
- Dossier réalisé par : **Monsieur Christian BRIX**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.** Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de Roppeviller où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :

- Onema Patrice Muller

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE POTIER